
Fiches thématiques

Emploi et revenus

2.1 Population active

En 2012, la France métropolitaine comptait en moyenne 28,6 millions d'actifs au sens du Bureau international du travail (BIT) : 25,8 millions de personnes ayant un emploi et 2,8 millions de personnes au chômage. Depuis 1980, la **population active**, qui rassemble la main d'œuvre disponible pour contribuer à la production, a augmenté de 4,7 millions de personnes, soit en moyenne 145 000 actifs supplémentaires par an.

Cette hausse s'explique principalement par celle de la population en âge de travailler : de 1980 à 2012, le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans est passé de 33,6 millions à 40,0 millions, soit 200 000 personnes supplémentaires par an. La proportion d'actifs au sein de cette population, ou **taux d'activité**, est en 2012 très proche de son niveau de 1980, aux alentours de 70 %. Au-delà de cette quasi-stabilité globale, les comportements d'activité selon le sexe et l'âge ont évolué assez sensiblement et de manière différenciée.

Les femmes sont beaucoup plus actives qu'il y a trente ans. Le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans est passé de 57 % en 1980 à 67 % en 2012. Avec 3,9 millions d'actives supplémentaires, les femmes contribuent ainsi pour 84 % à la hausse globale de la population active. Sur la même période, le taux d'activité des hommes de 15 à 64 ans a chuté de 83 % à 75 %. Il a baissé essentiellement durant les années 1980, en particulier pour les plus jeunes et les plus âgés.

Pour les hommes comme pour les femmes, le taux d'activité des 15-24 ans a fortement baissé jusqu'au milieu des années 1990, avant de se stabiliser, voire de remonter légèrement au cours de la dernière décennie. Au total, il est passé de 55 % en 1980 à 37 % en 2012 (- 19 points pour les jeunes hommes et - 16 points pour les jeunes femmes). Cette diminution reflète en grande partie l'effet de

la « démocratisation scolaire », c'est-à-dire la massification de l'accès à l'éducation et à l'enseignement supérieur. La montée du chômage au cours de cette période a pu également encourager les jeunes à prolonger leurs études pour augmenter leurs chances de trouver du travail. La baisse du taux d'activité juvénile explique la contribution négative des 15-24 ans à l'évolution globale de la population active, contribution particulièrement forte du milieu des années 1980 à celui des années 1990.

Le taux d'activité des 25-49 ans, tranche d'âge la plus active, est passé de 82 % en 1980 à 89 % en 2012. Cette hausse globale est due uniquement à la montée de l'activité féminine dont le taux a progressé de 18 points, alors qu'il a reculé de 3 points pour les hommes. Les taux d'activité masculine et féminine se sont ainsi rapprochés : l'écart entre les deux est passé de 31 points en 1980 à 10 points en 2012.

Enfin, en 2012, le taux d'activité des 50-64 ans est très proche de son niveau de 1980, environ 60 %. Mais il a subi de fortes variations sur la période. Le taux d'activité des seniors a d'abord plongé au début des années 1980, du fait notamment de l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans et des dispositifs favorisant les départs en préretraite. Il a continué ensuite de diminuer, mais à un rythme très ralenti, jusqu'au milieu des années 1990. Il s'est ensuite redressé fortement. Cette nette remontée reflète en bonne partie l'arrivée dans cette tranche d'âge des femmes issues des générations du baby-boom, plus actives que les générations précédentes. Sur la période la plus récente, la hausse du taux d'activité des 50-64 ans semble surtout due aux effets des réformes des retraites. ■

Définitions

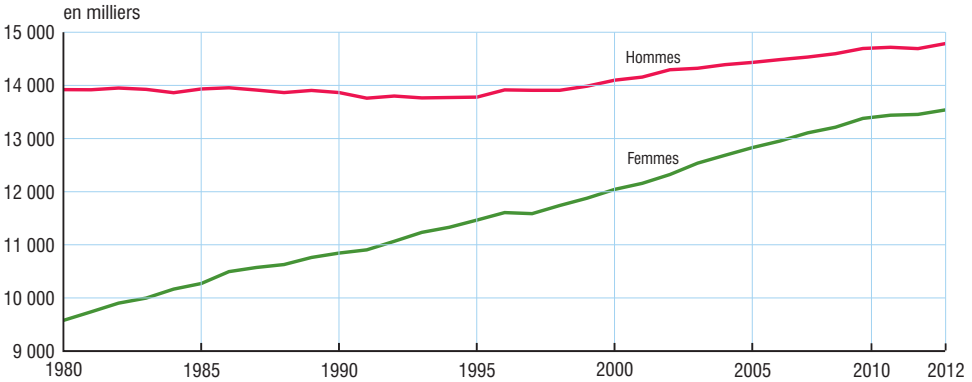
Population active : elle regroupe les personnes ayant un emploi et les chômeurs ; ces concepts sont entendus ici selon les définitions du Bureau international du travail.

Taux d'activité : c'est la proportion de personnes actives dans la population ; ce taux peut être calculé au sein de différentes sous-populations, notamment selon le sexe ou la classe d'âge.

Pour en savoir plus

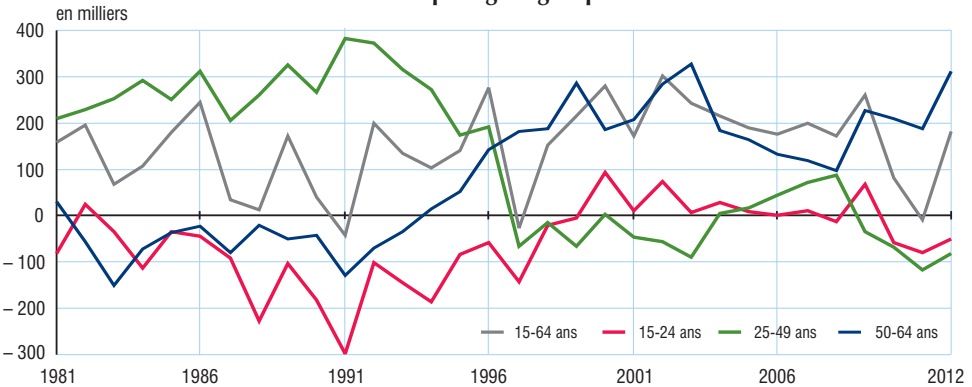
- *Insee Résultats* n° 149, « Marché du travail - Séries longues », 2013.

1. Évolution de la population active de 15 à 64 ans par sexe



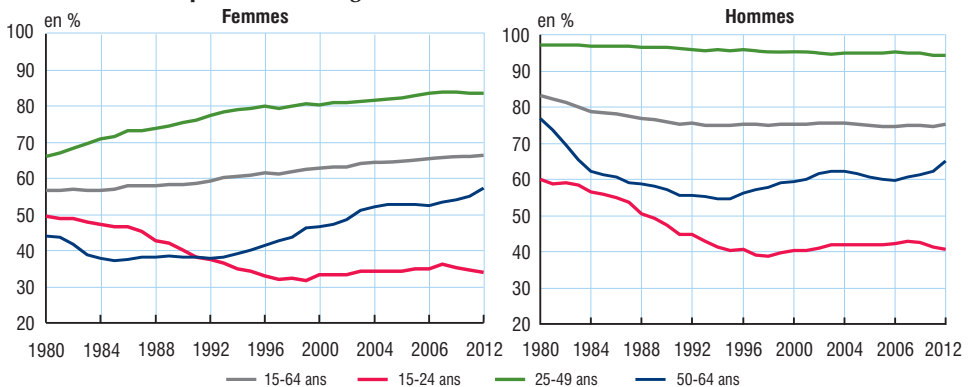
Champ : personnes de 15 à 64 ans appartenant à un ménage de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Variation annuelle du nombre d'actifs par âge regroupé



Champ : personnes de 15 à 64 ans appartenant à un ménage de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Taux d'activité par tranche d'âge



Champ : personnes de 15 à 64 ans appartenant à un ménage de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

2.2 Emploi et chômage

Entre 1980 et 2012, en France métropolitaine, le nombre de personnes occupant un **emploi** au sens du Bureau international du travail (BIT) a crû de 16 %, passant de 22,7 millions à 26,3 millions. Parallèlement, le nombre de **chômeurs** a plus que doublé, passant de 1,3 million à 2,8 millions.

Sur la même période, le **taux d'emploi** des personnes de 15 à 64 ans a baissé de deux points pour s'établir à 64 % de la population. Jusqu'au milieu des années 1990, deux phénomènes ont entraîné une diminution du taux d'emploi. D'une part, la démocratisation scolaire s'est traduite par une entrée plus tardive des jeunes sur le marché du travail : le taux d'emploi des 15-24 ans chute de 19 points entre 1980 et 1995. D'autre part, à partir de 1983, l'abaissement de l'âge légal de la retraite de 65 à 60 ans et la mise en œuvre de nombreux plans de départs en préretraite ont freiné l'activité dans cette tranche d'âge : le taux d'emploi des personnes de 50 à 64 ans baisse de treize points sur cette période. Depuis 1995, avec la diminution progressive des dispositifs de préretraite, les réformes des systèmes de retraite et la hausse de l'emploi des femmes, le taux d'emploi des seniors est remonté de neuf points en 2008, et celui de l'ensemble des personnes de 15 à 64 ans de quatre points. Avec la crise, malgré la poursuite de la hausse du taux d'activité des seniors, le taux d'emploi de l'ensemble de la population s'est replié d'un point entre 2008 et 2012.

Fin 2011, 78 % des personnes en emploi ayant 15 ans ou plus travaillent dans le secteur tertiaire, 13 % dans l'industrie, 7 % dans la construction et 2 % dans l'agriculture. Depuis 1980, dans la continuité des années 1970, la

part du tertiaire a augmenté de 18 points. Cette évolution a accompagné voire facilité la montée de l'activité féminine. *A contrario*, la part de l'industrie dans l'emploi total a été divisée par deux, et celle de l'agriculture par trois. Durant la même période, le taux de féminisation des emplois est resté stable dans l'industrie et l'agriculture (trois emplois sur dix). En revanche, il a sensiblement augmenté dans le tertiaire (de 48 % en 1980 à 55 % en 2011) et, dans une moindre mesure, dans la construction (passant de 8 % à 11 %). Malgré cette hausse relative, les femmes demeurent très sous-représentées dans le secteur de la construction (1 % de l'emploi féminin contre 11 % de l'emploi masculin).

Le **taux de chômage** a augmenté fortement entre 1975 et 1985, en lien avec la dégradation de la situation économique durant la décennie. Depuis, il est resté à un niveau élevé, avec des variations selon la conjoncture. En 2012, il se situe à 9,8 % de la population active. Depuis 1975, le taux de chômage des 15-24 ans a été multiplié par 3,5, passant de près de 7 % à un peu moins de 24 %. Toutefois, avec la démocratisation scolaire, les jeunes restent plus longtemps en études et sont par conséquent inactifs. Ainsi, en rapportant le nombre de jeunes chômeurs à l'ensemble des 15-24 ans et non aux seuls actifs, la part des chômeurs de 15 à 24 ans est de 8,9 % en 2012, soit 0,9 point au-dessus de la part des chômeurs de 25 à 49 ans. Entre 1975 et 2012, mais partant de niveaux beaucoup plus bas, le taux de chômage des 25-49 ans a également fortement progressé (multiplié par 3,5), alors que celui des personnes de 50 ans ou plus augmentait légèrement moins (multiplié par 3). ■

Définitions

Emploi au sens du BIT : une personne est considérée comme ayant un emploi au sens du BIT si elle a travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine donnée.

Taux d'emploi : rapport du nombre de personnes en emploi au nombre total de personnes.

Chômage au sens du BIT : une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) est considérée comme étant au chômage au sens du BIT si elle répond simultanément à trois conditions : être sans emploi ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

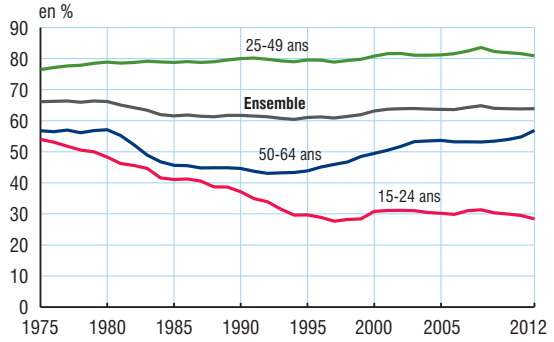
Taux de chômage : part des chômeurs dans la population active (ensemble des personnes en emploi et des personnes au chômage).

Pour en savoir plus

- *Marché du travail - Séries longues - Mise à jour 2012*, coll. « Insee Résultats » n° 138, janvier 2013.

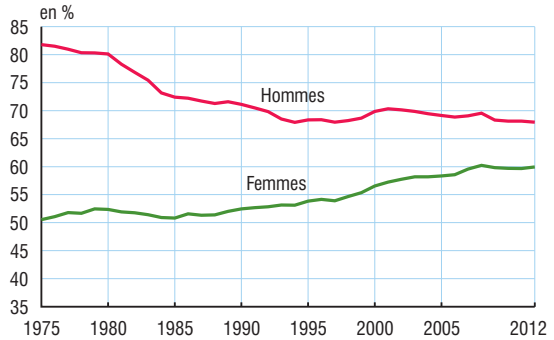
1. Taux d'emploi selon l'âge

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.
 Note : en 2013, le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové, ce qui a eu un impact sur le niveau des indicateurs. Dans cet ouvrage, les chiffres tirés de l'enquête Emploi sont tous antérieurs à 2013, donc produits à partir des réponses à l'ancien questionnaire.
 Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi 1975-2012.



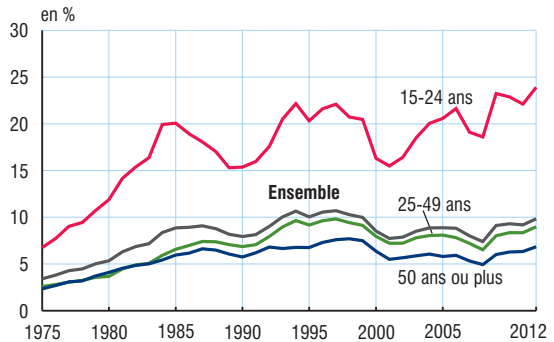
2. Taux d'emploi selon le sexe

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.
 Note : voir figure 1.
 Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi 1975-2012.



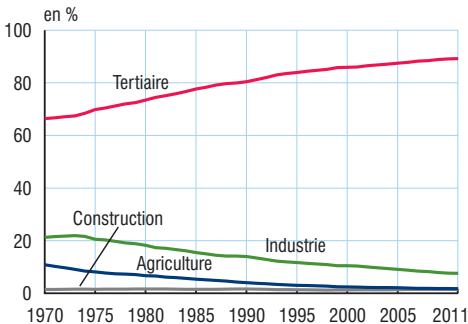
3. Taux de chômage selon l'âge

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.
 Note : voir figure 1.
 Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi 1975-2012.

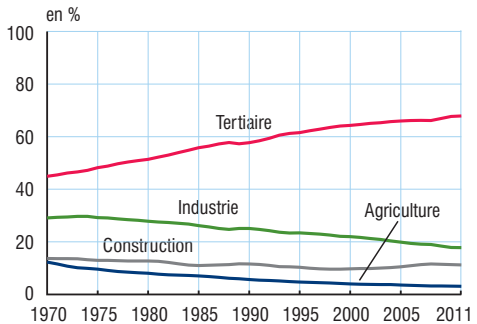


4. Répartition de l'emploi

Féminin



Masculin



Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus.
 Source : Insee, estimations d'emploi.

2.3 Caractéristiques des emplois

Depuis 1980, l'emploi salarié s'est fortement développé, même s'il s'est tassé à partir de 2008, suite à la crise économique. À l'inverse, l'emploi non salarié a diminué régulièrement jusqu'à la fin des années 1990, principalement du fait de la baisse du nombre d'exploitants agricoles. Il s'est ensuite redressé légèrement, avec l'essor de certaines professions indépendantes dans le tertiaire et, à partir de 2009, avec la mise en place du régime de l'**auto-entrepreneur**. Ainsi, la part de l'emploi salarié dans l'**emploi** total a augmenté de 84 % en 1980 à 91 % en 2003. Elle a baissé légèrement depuis, pour s'établir à 90 % en 2011.

Entre 1982 et 2012, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans l'emploi a crû de dix points et celle des professions intermédiaires de cinq points. Plusieurs facteurs concourent à ce déplacement vers le haut de l'échelle des qualifications : le progrès technique et le besoin induit d'emplois très qualifiés, l'évolution de l'organisation des entreprises, le développement des fonctions commerciales et technico-commerciales, l'investissement dans l'éducation, la santé, l'action sociale, la recherche entre autres. En lien avec la tertiarisation de l'économie, la part des employés a par ailleurs progressé de trois points, mais cette hausse concerne uniquement les postes non qualifiés. *A contrario*, la part des ouvriers a chuté de dix points : celle des ouvriers qualifiés a baissé de trois points et celle des ouvriers non qualifiés de sept points. Ainsi, les cadres sont désormais plus nombreux que les ouvriers non qualifiés, alors que c'était l'inverse il y a trente ans.

Les trente dernières années sont marquées également par la montée du chômage et son maintien à un niveau élevé (entre 8 % et 10 % de la population active depuis le milieu des années 1980). Dans ce contexte, l'ancienne norme d'emploi que constituait le

contrat à durée indéterminée (CDI) s'est lentement érodée au profit de l'émergence de contrats temporaires, notamment les contrats à durée déterminée (CDD) et les missions d'intérim. Ainsi, entre 1982 et 2012, la part des CDI dans l'emploi salarié a baissé de 94 % à 87 %. Dans le même temps, la part des CDD a doublé, passant de 5 % à 10 %. Les femmes et, surtout, les jeunes, occupent davantage ce type de contrat : en 2012, 27 % des salariés de moins de 25 ans ont un CDD. Même si sa part dans l'emploi total demeure plus faible, le développement de l'intérim a également fortement progressé, surtout chez les hommes. En 2012, 3 % des hommes salariés et 1 % des femmes salariées ont un emploi intérimaire, contre moins de 1 % au total en 1982. Les jeunes sont là encore davantage concernés par cette forme d'emploi : l'intérim représente 6 % de l'emploi salarié des jeunes, contre 2 % pour les 25-49 ans et 1 % pour les 50 ans ou plus.

L'emploi à temps partiel a lui aussi nettement progressé depuis les années 1980 : sa part dans l'emploi a doublé depuis 1980, tant pour les hommes que pour les femmes. Néanmoins, les femmes sont beaucoup plus souvent à temps partiel : en 2012, 30 % des femmes en emploi sont à temps partiel, pour seulement 7 % des hommes en emploi. L'emploi à temps partiel s'est fortement développé jusqu'à la fin des années 1990 et est resté globalement stable ensuite. Depuis 2008, avec la crise, il a augmenté légèrement pour les hommes.

En 1980, une personne en emploi salarié en France travaillait en moyenne 1 660 heures par an (*source : comptabilité nationale*). Cette durée a baissé régulièrement jusqu'au début des années 2000, sous l'effet de la hausse de l'emploi à temps partiel, puis à la fin des années 1990 suite à la réduction de la durée hebdomadaire du travail, à 35 heures. Depuis, elle s'est stabilisée autour de 1 400 heures par an. ■

Définitions

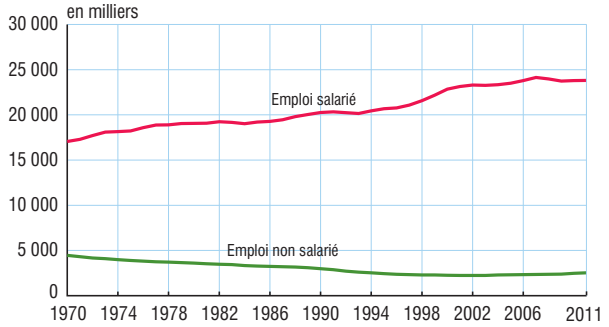
Auto-entrepreneur, emploi au sens du BIT : voir annexe *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Marché du travail - Séries longues - Mise à jour 2012 », *Insee Résultats* n° 138 soc., janvier 2013.
- « 50 ans de mutations de l'emploi », *Insee Première* n° 1312, septembre 2010.
- « L'emploi en France depuis 30 ans », in *L'emploi, nouveaux enjeux*, coll. « Insee Références », édition 2008.

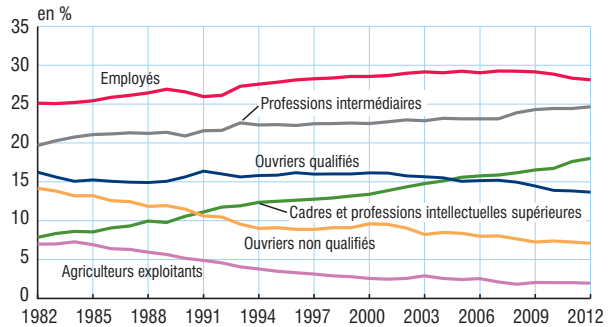
Caractéristiques des emplois 2.3

1. Évolution de l'emploi salarié



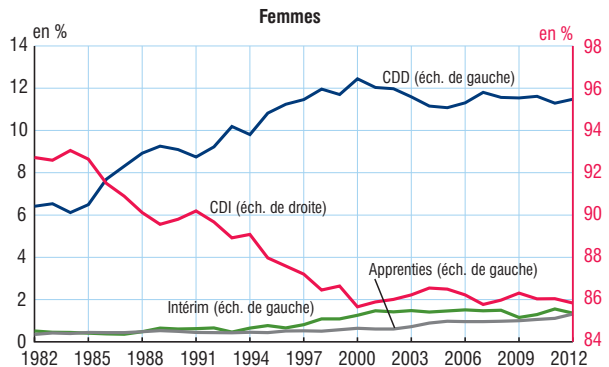
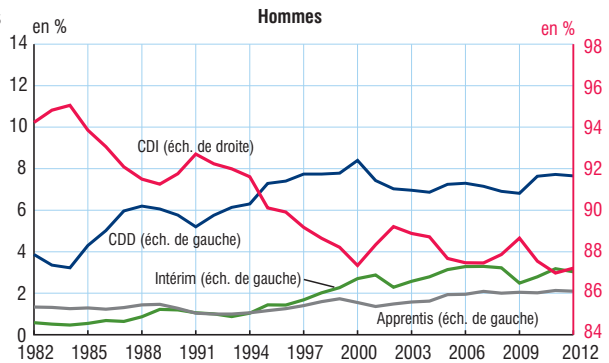
Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus.
Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Évolution de la composition de l'emploi selon les catégories socioprofessionnelles



Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Évolution des formes particulières d'emploi dans l'emploi salarié



Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

2.4 Revenu et pouvoir d'achat des ménages

En moyenne, le **revenu disponible brut (RDB)** des ménages a progressé de 4,8 % par an depuis 1980. En termes de **pouvoir d'achat** pour l'ensemble des ménages, la progression n'est cependant que de 1,7 % par an, avec un recul en 1983-1984 et en 2012. Le pouvoir d'achat par **unité de consommation** croît en moyenne de 1,0 % par an depuis 1980 et connaît sept épisodes de stagnation ou de repli. Inversement, deux périodes (1988-1990 et 1998-2002) bénéficient d'une croissance annuelle supérieure à 2 %.

La principale ressource des ménages est constituée des salaires et traitements bruts, qui représentent 60 % environ du RDB. Cette part décline légèrement jusqu'en 1995 en raison de la modération salariale et de la baisse de l'emploi salarié au début des années 1990. Elle retrouve son niveau antérieur autour des années 2000 grâce à une croissance économique riche en emploi. La part du **revenu mixte** des entrepreneurs individuels dans le RDB baisse sur toute la période, poursuivant la tendance observée depuis plus de soixante ans et liée au déclin de l'agriculture, pour atteindre moins de 10 % du RDB en 2012. À l'inverse, le poids des **revenus du patrimoine** (revenus de la propriété nets et loyers y compris loyers imputés aux propriétaires occupant leur logement) augmente nettement jusqu'à la fin des années 1990, se stabilisant ensuite à environ 22 % du RDB : ce mouvement résulte de la hausse du rendement des actifs financiers, mais surtout de celle des loyers.

Pour obtenir le RDB des ménages sont soustraits à ces revenus primaires les impôts

et cotisations sociales et ajoutés les revenus de transferts (pensions de retraite, allocations chômage, etc.) à l'exclusion des transferts sociaux en nature (remboursements de médicaments, etc.). Ces opérations de redistribution ont très fortement augmenté en trente ans. Les prestations sociales représentent ainsi un tiers du RDB en 2012 contre un quart en 1980 ; dans le même temps, la charge sociale et fiscale passe de 17 % à 25 % du RDB.

Si le RDB et le pouvoir d'achat ont des tendances de long terme, ils sont également sensibles à la conjoncture et à l'orientation des politiques économiques. Les années 1983-1984 et 1992-1993 sont par exemple marquées par un net recul des revenus d'activité en termes réels. Durant le premier épisode, les prestations sociales en espèces progressent modérément tandis que la charge sociale et fiscale s'alourdit, de sorte que le pouvoir d'achat recule. Lors de la récession de 1993, la configuration est inversée et la progression du pouvoir d'achat est seulement ralentie. Plus récemment en 2008, la stagnation des revenus d'activité s'accompagne d'un net ralentissement des revenus du patrimoine alors même que l'inflation progresse, ce qui pèse sur le pouvoir d'achat. Dès 2009 toutefois, les prestations sociales accélèrent avec la montée du chômage et les prélèvements reculent sous l'effet cumulé de la récession et des mesures du plan de relance, ce qui soutient le pouvoir d'achat. Mais à partir de 2011 et surtout en 2012, les impôts se redressent afin de résorber le déficit public, pesant ainsi nettement sur le pouvoir d'achat des ménages. ■

Définitions

Revenu disponible brut des ménages (RDB) : revenu tiré de l'activité économique (salaires, revenus d'indépendants) et de la propriété, augmenté des transferts reçus (prestations sociales hors transferts en nature), diminué des impôts et cotisations sociales versés.

Pouvoir d'achat du RDB : évolution du RDB, corrigée de l'évolution du prix des dépenses de consommation des ménages.

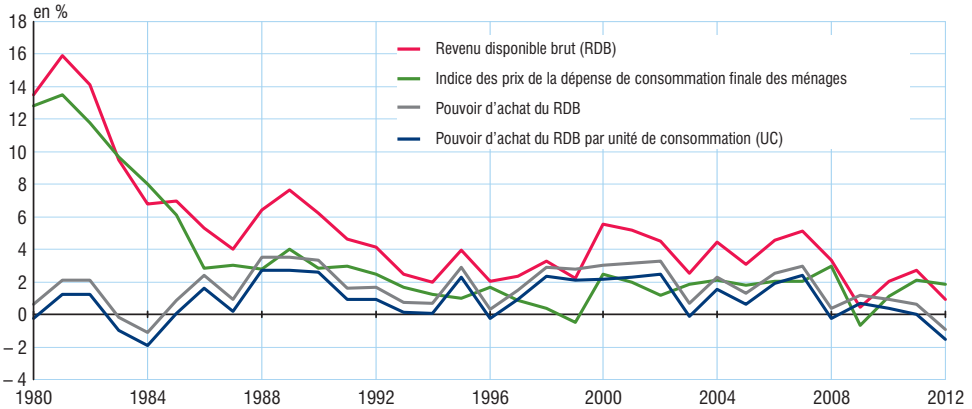
Unité de consommation (UC) : pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différentes, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE modifiée) retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Revenu mixte : revenu tiré des entreprises individuelles ou de la production de biens pour emploi final propre.

Revenus du patrimoine : voir *annexe Glossaire*.

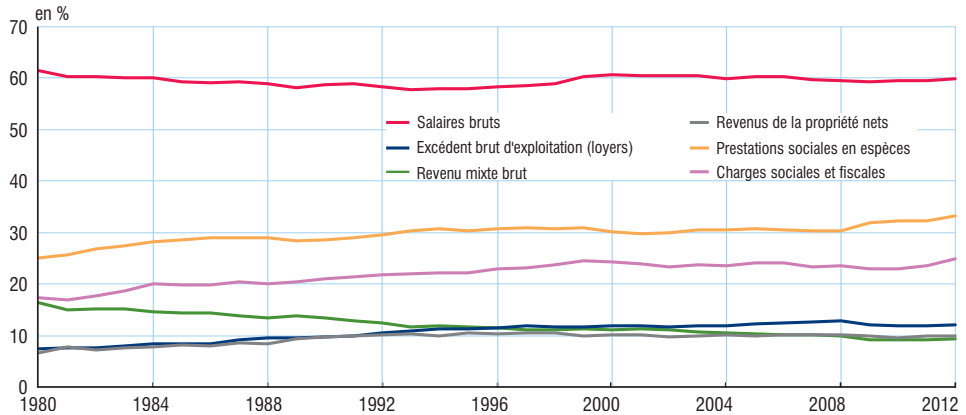
Revenu et pouvoir d'achat des ménages 2.4

1. De l'évolution du RDB à celle du pouvoir d'achat par UC



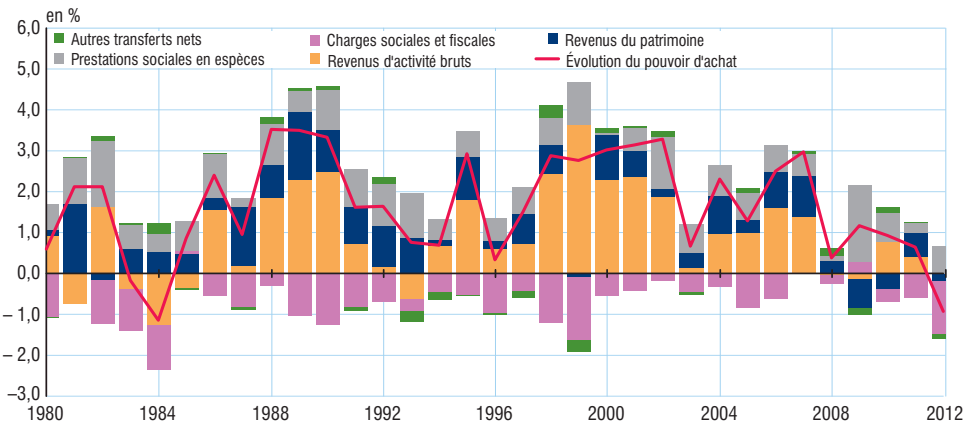
Champ : France.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Éléments constituant le revenu disponible brut des ménages



Champ : France.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

3. Contributions en termes réels à l'évolution du pouvoir d'achat



Champ : France.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2.5 Niveau de vie et pauvreté

Depuis 1980, le **niveau de vie** en euros constants des personnes a régulièrement augmenté jusqu'à la crise récente. Sa progression moyenne a toutefois été beaucoup plus faible qu'au cours des décennies précédentes. Déjà ralentie après le premier choc pétrolier de 1973, elle l'est encore plus après le second choc de 1979. La reprise économique de la fin des années 1990 permet de renouer temporairement avec une augmentation soutenue des niveaux de vie, inférieure toutefois à celle des années 1970. Cette reprise bénéficie plus particulièrement aux plus hauts revenus, tirés souvent d'une activité d'indépendant ou de cadre, et aux revenus les plus modestes, grâce à l'amélioration de l'emploi et à la revalorisation des prestations sociales et des revenus de remplacement. Au début des années 2000, avec le ralentissement économique et la remontée du chômage, les niveaux de vie progressent à nouveau plus faiblement. Après une nouvelle embellie au milieu des années 2000, ils pâtissent en fin de décennie de la crise entamée en 2008-2009, dont les effets sont plus marqués et plus durables pour les catégories les plus modestes.

Sur l'ensemble de la période, les inégalités de niveau de vie se sont plutôt réduites jusqu'aux années 1990, avant d'augmenter par la suite. En effet, bien que le **rapport interdécile** ait peu varié, oscillant autour de 3,4, **l'indice de Gini** a baissé entre 1979 et 1990, avant d'augmenter de 0,279 en 1996 à 0,306 en 2011.

Le **taux de pauvreté** a augmenté entre le début des années 1980 (13,5 % en 1984) et le milieu des années 1990 (14,5 % en 1996). Auparavant, il avait très fortement diminué dans les années 1970 (17,9 % en 1970) sous l'effet notamment des revalorisations du minimum vieillesse. De 1996 jusqu'en 2002, il décroît assez régulièrement grâce à la bonne conjoncture économique, marquée notamment par une baisse du chômage de 1997 à 2001, puis se stabilise entre 2002 et 2008 autour de 13 %. Avec la crise récente, il augmente significativement, passant de 13,0 % en 2008 à 14,3 % en 2011.

Les années 1970 avaient été marquées par une baisse sensible de la **pauvreté** des personnes âgées. Depuis le milieu des années 1990, les familles monoparentales et les personnes seules représentent une part croissante de la population pauvre : 40 % en 2011, contre 26 % en 1996, alors que ces ménages ne représentent qu'un quart de la population totale en 2011 (19 % en 1996). Entre 1996 et 2011, le taux de pauvreté des personnes d'âge actif (moins de 65 ans) a d'abord baissé, puis s'est stabilisé avant d'augmenter à nouveau sous l'effet de la crise. Les plus de 65 ans restent en moyenne moins touchés par la pauvreté que les personnes d'âge actif, même si le taux de pauvreté des plus de 75 ans est passé de 9,9 % en 1996 à 11,0 % en 2011. La pauvreté des seniors reste concentrée - et s'est même accrue depuis 1996 - chez les femmes de plus de 75 ans. ■

Définitions

Niveau de vie : **revenu disponible** du ménage rapporté au nombre d'**unités de consommation**. Le niveau de vie est le même pour tous les individus d'un même ménage.

Revenu disponible, unités de consommation : voir *annexe Glossaire*.

Déciles, médiane, rapport interdécile : les neuf déciles de niveau de vie, D1 à D9, partagent la population en dix sous-populations d'effectifs égaux, des plus modestes aux plus aisés. La médiane (D5) partage la population en deux. Le rapport interdécile (D9/D1) est un des indicateurs utilisés pour apprécier les inégalités de niveaux de vie.

Indice de Gini : indice mesurant le degré d'inégalité d'une distribution (ici le niveau de vie). Il varie entre 0 et 1, la valeur 0 correspondant à l'égalité parfaite (tout le monde a le même niveau de vie), la valeur 1 à l'inégalité extrême (une personne a tout le revenu, les autres n'ayant rien).

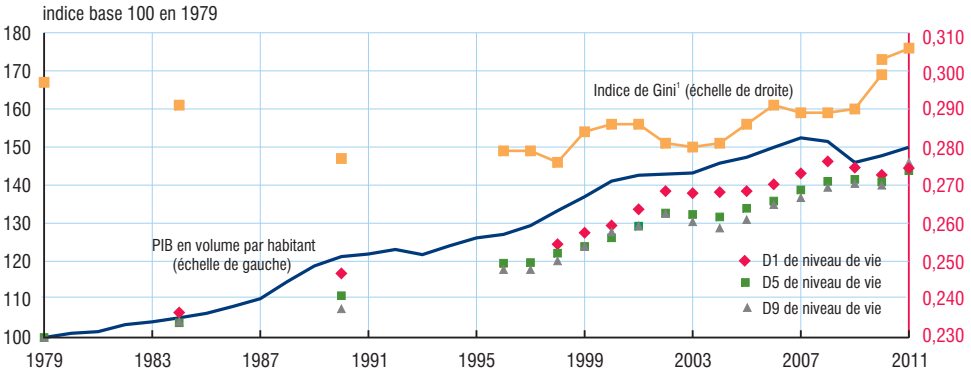
Pauvreté, seuil de pauvreté, taux de pauvreté : selon l'approche monétaire usuelle, une personne est considérée comme pauvre si son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Par convention européenne, ce seuil est égal à 60 % du niveau de vie médian. De façon secondaire, d'autres seuils sont calculés, notamment celui à 50 % du niveau de vie médian. Le taux de pauvreté est la part de la population pauvre dans l'ensemble de la population.

Pour en savoir plus

- *Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2013.
- « Les inégalités entre générations depuis le baby-boom », in *L'économie française*, coll. « Insee Références », édition 2011.

Niveau de vie et pauvreté 2.5

1. Évolution des déciles de niveau de vie, du PIB par habitant et de l'indice de Gini depuis 1979



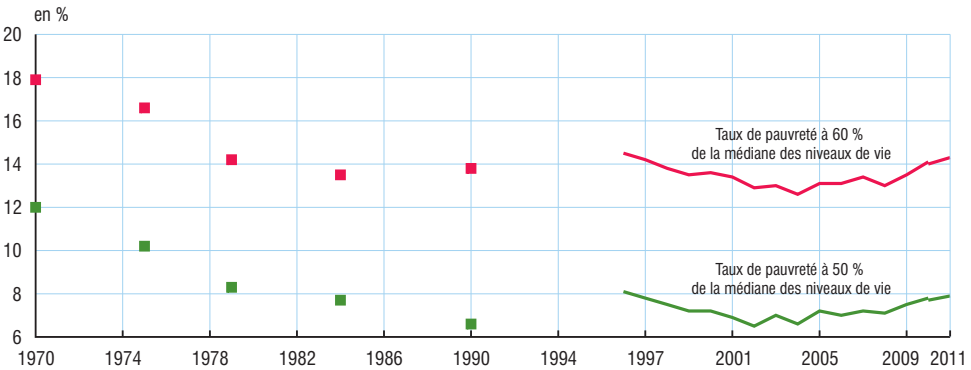
1. À partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010.

Champ : indicateurs de niveau de vie, France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante ; PIB, France.

Note : avant 1996, l'enquête Revenus fiscaux n'était pas annuelle. Au total, il y a eu cinq enquêtes avant 1996 : la première concerne les revenus de 1970, la deuxième de 1975, la troisième de 1979, la quatrième de 1984 et la cinquième de 1990. Le graphique présente un point pour chacune d'entre elles.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2005 ; Insee, enquêtes Revenus fiscaux 1979 à 1990, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives de 1996 à 2004 ; Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2010.

2. Évolution du taux de pauvreté à 50 % et à 60 % de la médiane des niveaux de vie de 1970 à 2011



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Note : avant 1996, l'enquête Revenus fiscaux n'était pas annuelle. Au total, il y a eu cinq enquêtes avant 1996 : la première concerne les revenus de 1970, la deuxième de 1975, la troisième de 1979, la quatrième de 1984 et la cinquième de 1990. Le graphique présente un point pour chacune d'entre elles. Enfin, à partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010.

Sources : Insee ; DGI, enquêtes Revenus fiscaux 1970 à 1990 - Insee ; DGI, enquête Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives de 1996 à 2004 ; Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2010.

3. Taux de pauvreté à 60 % de la médiane des niveaux de vie par tranche d'âge

	1996	1999	2002	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010 ¹	2011 ¹
Moins de 18 ans	23,1	21,1	16,7	17,6	17,7	17,9	17,3	17,7	19,6	19,4	19,5
De 18 à 24 ans	26,1	21,5	17,6	20,7	20,8	22,1	20,1	22,5	21,9	21,6	23,4
De 25 à 29 ans	13,8	12,8	11,0	11,7	11,7	13,9	12,4	12,2	12,6	12,7	14,3
De 30 à 39 ans	11,8	11,8	11,1	11,3	10,5	10,7	11,0	10,9	12,1	11,9	12,6
De 40 à 49 ans	13,9	12,8	12,7	12,0	12,5	12,2	11,6	12,2	12,8	12,6	13,3
De 50 à 64 ans	11,4	10,8	11,0	10,2	10,1	10,0	10,0	10,9	10,9	10,8	10,8
De 65 à 74 ans	9,0	7,8	8,0	7,6	8,2	8,8	7,9	7,7	8,5	8,6	7,4
75 ans ou plus	9,9	10,8	12,0	11,4	11,6	11,7	12,7	13,0	12,1	11,8	11,0
Ensemble	14,5	13,5	12,9	13,1	13,1	13,4	13	13,5	14,1	14,0	14,3

1. À partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2011, parmi les personnes âgées de 75 ans ou plus, 11 % sont sous le seuil de pauvreté.

Sources : Insee, DGI, enquête Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives de 1996 à 2004 ; Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2010.

2.6 Protection sociale

En 2011, les dépenses de **protection sociale** de l'ensemble des agents économiques (publics et privés) s'élevaient à 673 milliards d'euros, soit 33,6 % du produit intérieur brut (PIB) ; les ressources atteignent 662 milliards d'euros (33,1 % du PIB). En 1981, ces montants représentaient environ un quart du PIB.

Depuis 1959, deux grandes phases d'évolution se distinguent. Jusqu'au milieu des années 1980, la croissance économique soutenue permet de financer des dépenses de protection sociale en forte augmentation. Depuis, avec le ralentissement de l'économie, le niveau de la richesse nationale permet plus difficilement de couvrir les dépenses bien qu'elles évoluent à un rythme plus modéré. Les comptes de la protection sociale ont connu ainsi trois périodes de déficit : au milieu des années 1990 (récession de 1993), au début des années 2000 (net ralentissement économique suite à l'explosion de la bulle Internet) et pendant la crise qui a débuté en 2008. Durant ces périodes, la hausse des recettes n'a pas compensé celle des dépenses sociales.

Les prestations sociales constituent la principale dépense de protection sociale (639 milliards d'euros en 2011), les autres dépenses correspondant majoritairement à des frais de gestion. Les prestations sociales peuvent être réparties en six grands risques sociaux. En 2011, les risques santé et vieillesse-survie représentent au total près de 80 % des prestations, soit un quart du PIB. Viennent ensuite les risques maternité-famille et emploi (respectivement

9 % et 7 % des prestations). Enfin, les risques logement et pauvreté-exclusion sociale représentent à eux deux 5 % des prestations. Depuis 1981, la structure par risque a un peu évolué. La part, dans le PIB, des prestations des risques santé, vieillesse-survie et logement a crû, tandis que celle des prestations des risques emploi et maternité-famille a diminué. Enfin, le risque pauvreté-exclusion sociale, quasi inexistant en 1981, a gagné en importance.

La protection sociale est principalement assurée par les régimes d'assurance sociale (80 % des prestations en 2011). Cependant, les régimes mutualistes, les collectivités locales et le privé non lucratif (ISBLSM) prennent une place croissante dans la protection sociale.

En trente ans, les sources de financement de la protection sociale se sont diversifiées. En 1981, la protection sociale était financée essentiellement par des cotisations sociales (78 % des ressources) et des contributions publiques (15 % des ressources, correspondant aux dotations directes des budgets de l'État et des collectivités locales au financement des prestations). Dans les années 1990 et 2000, les **impôts et taxes affectés** ont fortement crû (25 % des ressources en 2010 contre 3 % en 1990), en se substituant à des cotisations sociales : remplacement d'une partie des cotisations salariales par la contribution sociale généralisée (CSG) et mise en place des exonérations de cotisations patronales sur les bas salaires compensées par l'affectation de recettes fiscales. ■

Définitions

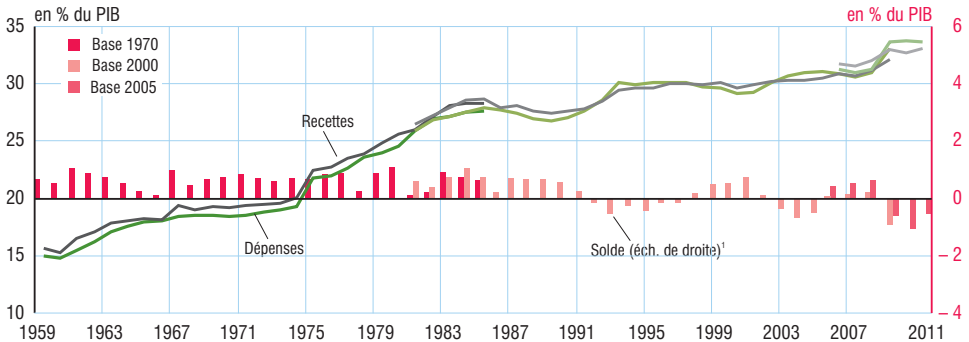
La **protection sociale**, retracée dans les comptes de la protection sociale, recouvre l'ensemble des mécanismes institutionnels de prévoyance collective et/ou mettant en œuvre un principe de solidarité sociale, et qui couvrent les charges résultant pour les individus ou les ménages de l'apparition ou de l'existence des risques sociaux : santé ; vieillesse et survie du conjoint ; maternité et charges de famille ; perte d'emploi ; logement ; pauvreté et exclusion sociale. Ces mécanismes peuvent être publics ou privés, et sont couverts par les régimes d'assurances sociales, l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales, les organismes complémentaires, les régimes extralégaux d'employeurs et les instituts sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Les **impôts et taxes affectés** sont des prélèvements obligatoires explicitement affectés au financement de la protection sociale : contribution sociale généralisée, contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS), taxes sur les salaires, le tabac...

Pour en savoir plus

- *La protection sociale en France et en Europe en 2011*, coll. « Études et statistiques », Drees, octobre 2013.

1. Dépenses et recettes de la protection sociale



1. Le solde au sens des comptes de la protection sociale fait référence à l'écart entre les dépenses de la protection sociale et les recettes affectées ou imputées.

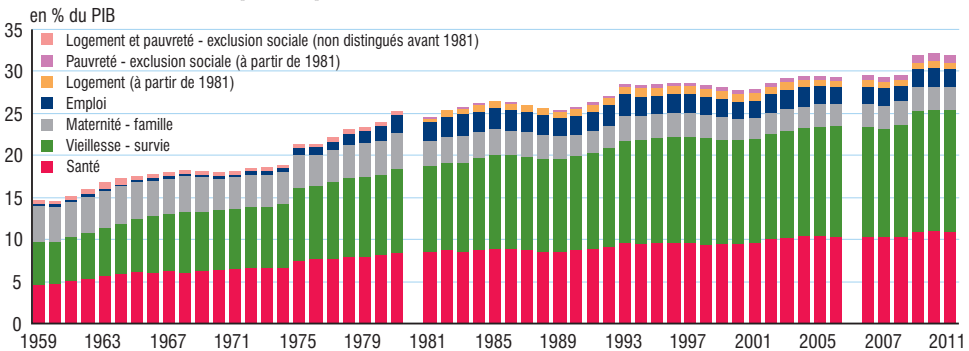
Champ : France.

Lecture : en 1990, les dépenses de la protection sociale représentent 27,1 % du PIB, les recettes 27,6 %. Le solde est donc de 0,5 point de PIB.

Note : lorsqu'une année est présente dans deux bases successives, les données des deux bases sont présentées ; dans ce cas, les courbes se chevauchent et les bâtons sont dédoublés.

Source : Drees, comptes de la protection sociale, bases 1970 (1959-1985), 2000 (1981-2009) et 2005 (2006-2011).

2. Prestations sociales par risque



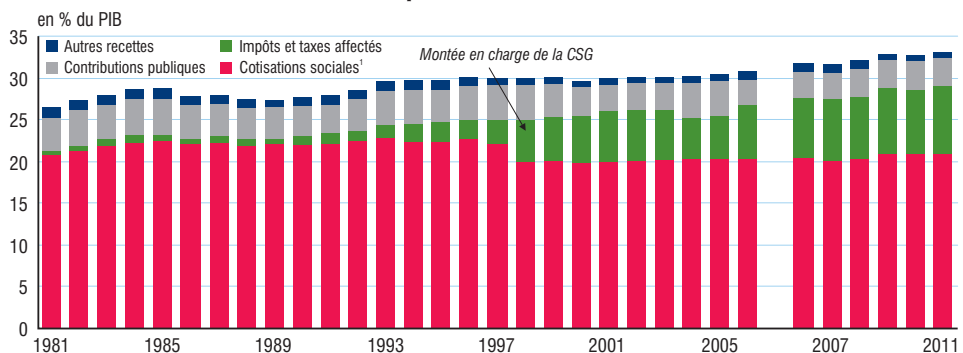
Champ : France.

Lecture : en 1981, les dépenses du risque santé représentent 8,5 % du PIB.

Note : pour chaque changement de base, la rupture est marquée par un blanc et une année est reprise dans les deux bases.

Source : Drees, comptes de la protection sociale, bases 1970 (1959-1981), 2000 (1981-2006) et 2005 (2006-2011).

3. Diversification des ressources de la protection sociale



1. Les cotisations sociales regroupent les cotisations effectives et les cotisations imputées.

Champ : France, ressources hors transferts.

Lecture : en 1981, les cotisations sociales représentent 20,7 % du PIB.

Note : pour chaque changement de base, la rupture est marquée par un blanc et une année est reprise dans les deux bases.

Source : Drees, comptes de la protection sociale, bases 2000 (1981-2006) et 2005 (2006-2011).